Pour la levée de l'état d'urgence

Le 28-01-2016

Télécharger ou imprimer au format PDF

Après le meeting du 23 janvier à Paris qui a réuni 1500 participants à la suite de « l'appel des 333 », l'action se poursuit pour la levée de l'état d'urgence. Plus de 10.000 signatures ont déjà été collectées, une délégation ira les remettre à l'Élysée le 29 janvier. Le Parti de l'émancipation du peuple vous invite à signer cet appel et à participer à la manifestation du samedi 30 janvier, départ 14h30 Place de la République.

DECLARATION DE JACQUES NIKONOFF, PORTE PAROLE DU PARTI DE L'EMANCIPATION DU PEUPLE A PROPOS DE L'ÉTAT D'URGENCE

Le 23 janvier 2016.

Au nom du Parti de l'émancipation du peuple, je soutiens pleinement l'appel des 333 pour la levée de l'état d'urgence. Après les massacres du 13 novembre 2015 commis à Paris et Saint-Denis par des groupes djihadistes, la proclamation de l'état d'urgence était nécessaire. Il fallait rassurer la population, montrer la présence et la puissance de l'État, éviter les deux risques qui pouvaient se produire : d'une part un effondrement moral de la population et des institutions comme en juin 1940, et d'autre part la soif de vengeance et la constitution de milices pour organiser des ratonnades de masse. Ces deux risques ont été évités pour l'instant, et l'état d'urgence y a certainement contribué.

Mais l'état d'urgence, dans ce cadre, ne pouvait avoir qu'un intérêt psychologique pendant quelques jours. Car sur le plan opérationnel, l'état d'urgence n'apporte rien de plus en termes d'efficacité que le droit ne puisse faire en régime normal. Prolonger l'état d'urgence, et plus encore le constitutionnaliser, n'est pas efficace pour traquer les djihadistes et protéger la population. Ce n'est que de la manigance. Ce n'est que de la basse politique organisée par le pouvoir, destinée à diviser la droite et à surfer sur les thèmes du Front national pour flatter une partie de l'opinion dans le sens du poil dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

Il y a plus grave. Avec la prorogation et la constitutionnalisation de l'état d'urgence, nous changerions de régime politique. L'équilibre entre les pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire serait rompu. L'État de droit serait affaibli, le règne de l'arbitraire prendrait le dessus. C'est la raison pour laquelle tout doit être fait pour alerter les citoyens de ces risques. L'état d'urgence doit être levé sans délais, la révision de la Constitution doit être stoppée.

Jacques Nikonoff, porte-parole du Parti de l'émancipation du peuple, le 23 janvier 2016.

 <u>Se connecter</u> ou <u>s'inscrire</u> pour poster un commentaire 	